



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 13 mars 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Travaux à Aubenas, quartier « Moulon » Restrictions de circulation entre le 26 mars et le 20 avril 2018

Afin de permettre à la commune d'AUBENAS de réaliser la pose d'une canalisation d'eaux usées, la circulation sera interdite sur la RN 102, entre le giratoire de Millet et celui de McDonald's, **entre le lundi 26 mars 2018 et le vendredi 20 avril 2018, du lundi au vendredi, de 21h00 à 6h00.**

Pendant la durée de la fermeture, la circulation sera déviée selon les itinéraires suivants :

- **Pour le sens MONTELIMAR vers LE PUY-EN-VELAY** par la RD 104, l'avenue du Piémont-Cévenol et l'avenue de Bellande

- **Pour le sens LE PUY-EN-VELAY vers MONTELIMAR** par l'avenue de Bellande, l'avenue du Piémont-Cévenol et la RD 104.



Pour la sécurité de tous, nous attirons l'attention des usagers sur l'importance de la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

*Le préfet de l'Ardèche et la DIR Massif Central, conscients de la gêne occasionnée, remercient les usagers et les riverains pour leur compréhension, les prient de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité du personnel sur le chantier.*

### **CONTACTS PRESSE :**

#### **Préfecture de l'Ardèche :**

Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09 - Courriel : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)

#### **Direction interdépartementale des routes Massif Central:**

Sophie Cayla - téléphone : 04 73 29 79 60 Courriel : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)  
Site internet : [www.dir-mc.fr](http://www.dir-mc.fr)